

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.2 : DOCUMENTS GRAPHIQUES

3.2.3 - Centre de Châteauvillain - ouest
Echelle : 1 / 2 000 ème

Pièce N°3.2.3	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Plan actualisé le : 21 Mars 2006	Modifications approuvées par le conseil municipal le 26.04.2017:
Arrêté par délibération du Conseil Municipal : 10. 05. 2005	
Approuvé par délibération du Conseil Municipal : 29. 03. 2008	
INITIATIVE Aménagement et Développement Maple Urbanisme - 10 rue de la République - 52000 CHATEAUVILLAIN Tél. 03 25 74 24 24 - Fax : 03 25 74 31 30 www.maple-urbanisme.com	

LEGENDE :

— Limite de zones - - - - - Limite de secteurs

ZONES URBAINES

- UA Zone urbaine ancienne
- UB Zone d'extension récente
- UL Zone de loisirs
- UE Zone artisanale
- UR Zone du domaine public autoroutier

ZONES A URBANISER

- AU Zone à urbaniser sous forme d'une opération d'aménagement d'ensemble ou au fur et à mesure de la réalisation des équipements de la zone suivant les dispositions du règlement
- 2AU Zone de réserve foncière
- AUL Zone réservée à des résidences, des structures hôtelières, des services et des équipements publics dans le cadre de plan d'aménagement d'ensemble

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle et forestière
- Ni Secteur inondable de la zone N
- Npi Secteur inondable inclus dans le parc réservé aux ouvrages d'infrastructure ou de superstructure et aux équipements publics et ouvrages techniques liés au cours d'eau

Np Secteur inclus dans le parc réservé à des équipements d'observation et de service assurant le maintien de la vie animale

Nlc Secteur inclus dans le parc réservé à des équipements de loisirs, de culture, d'information sur les milieux naturels et la vie animale

Ni Secteur réservé à des activités de loisirs

Nj Secteur de jardin

Nm Secteur où sont autorisés la réfection, la restauration, l'extension mesurée et l'entretien des bâtiments existants avec création éventuelle de nouveaux logements

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Elargissement de voirie	Commune	975 m²
2	Extension station d'épuration	Commune	1326 m²
3	Accès à la zone du parc	Conseil général	23 387 m²
4	Elargissement de voirie	Commune	22 512 m²
5	Extension cimetière	Commune	1088 m²
6	Aménagement d'une route	Commune	189 m²

